

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/01/2018

Dossier complet le :

26/01/2018

N° d'enregistrement :

2018-2989

1. Intitulé du projet

Création de 1 forage d'exploitation d'eau pour les besoins du futur élevage avicole de l'EARL DU TILLEUL au lieu-dit des CHAMPS LONGS sur le territoire de la commune de BESSE-SUR-BRAYE (72).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom CROSNIER

Prénom Matthias

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

E.A.R.L. DU TILLEUL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Matthias CROSNIER, co-gérant de l'E.A.R.L.

RCS / SIRET

3 7 9 | 7 6 9 | 1 5 1 | 0 0 0 1 8

Forme juridique

E.A.R.L.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols.	a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un forage d'une profondeur maximale de 135 m, selon le procédé Rotary boue au diamètre de foration F.254 mm, tubé/crépiné PVC F.128-140 mm avec cimentation annulaire en tête à l'extrados jusqu'à 90 m/sol.

Les travaux de réalisation de l'ouvrage seront de durée limitée (5-7 jours) et ne généreront pas de nuisances sonores durables.

L'ouvrage doit être réalisé sur un plateau, au lieu-dit des CHAMPS LONGS, à un peu plus de 500 m au S. du hameau de LA FONTAINE, dans l'angle O. d'une parcelle cultivée par l'E.A.R.L. du TILLEUL, à quelques mètres au S. de la route communale 129, parcelle sur laquelle seront établis les poulaillers du sollicitant.

L'ouvrage n'aura au sol qu'une emprise de quelques m² (tête de forage, dalle de propreté) et n'occasionnera pas de nuisances visuelles ni sonores (au fil de son exploitation --> Pompe immergée 3-4").

4.2 Objectifs du projet

L'E.A.R.L. DU TILLEUL est un établissement de type polyculture-élevage, son activité d'élevage portant sur celle de volailles avec un 1er établissement au hameau de La Fontaine et un 2d établissement projeté au lieu-dit des Champs Longs, sur le territoire de commune de Bessé-sur-Braye, établissements qui constituent des ICPE au titre de la Rubrique du Code de l'Environnement : 2111 ("Volailles et gibiers à plumes"). C'est pour les besoins en eau de ce nouveau site d'élevage qui comprendra 4 poulaillers et contiendra en permanence 48 000 dindes de chair l'élevage que l'E.A.R.L. DU TILLEUL projette de faire réaliser le forage objet de la présente demande d'évaluation environnementale.

Le besoin en eau évalué serait compris entre 5 960 et 8 420 m³/an, entre 16,30 et 23,10 m³/j et nécessiterait de 2 h 1/2 à 3 h 1/2 de pompage journalier sur l'ouvrage exploité au technique escompté de 6,5 m³/h.

La création de ce forage et sa profondeur répondent à des impératifs géotechniques et économiques (absence d'eau et/ou de productivité et de qualité médiocres dans la craie tuffeau turonienne et cote du toit de la nappe des terres sableuses et gréseuses d'âge Cénomane inférieur à moyen devant s'établir vers 72 m/sol).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Mise en place sur le site pour moins d'une semaine d'une foreuse Rotary boue pour la réalisation de 1 forage. Accumulation limitée autour de la tête de forage de cuttings sableux à marno-argileux et mise en place de 2 bacs à boue étanchés (bâches) pour la collecte et la recirculation des boues de forage.

Après la réalisation et l'équipement de l'ouvrage, des pompages d'essai (Essai de Puits + Essai de Longue durée) seront pratiqués dont les résultats seront annexés au CRT de l'entreprise de forage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le suivi quantitatif des eaux brutes exhaurées sera opéré sur le forage au fil de son exploitation par la mise en place d'un compteur volumétrique à l'exhaure.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier déclaratif de création du forage avec notice d'incidence sur l'environnement au titre de la rubrique 1.1.1.0. du Code de l'Environnement (établi par le bureau d'études géologiques: GéoSen).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur # 135 m --> F.254 mm de 0 à 135 m	
Tubage/Crépine PVC bleu (SOTRA) --> F.128-140 mm	
Cimentation annulaire --> 0 à 91 m	
Massif sableux filtrant annulaire --> 91 à 132 m	
Rebouchage du pied de forage (Marnes de Ballon).	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de BESSE-SUR-BRAYE (72)
Lieu-dut des CHAMPS LONGS
Coordonnées LAMBERT 93 :
x = 529 034
y = 6 748 058
z # + 137,30 m NGF
Parcelle : 49 - ZP

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Commune de BESSE-SUR-BRAYE (72)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : ZNIEFF 1 et 2 les plus proches à plus de 4 km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			Zones Humides potentielles pré-localisées à plus de 500 m vers le N.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : La masse d'eau visée : 4080 ("Sables et grès du Cénomaniens - Unité du Loir") est classée, pour partie, en tant que ressource à réserver en priorité pour l'AEP future (Exception faite pour les besoins en eau des cheptels pour des volumes inférieurs à 10 000 m3/an).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : "Coteaux calcaires riches en chiroptères des environs de Montoire-sur-le-Loir" (FR2400564) à plus de 6 km 1/2 au S.E.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Formation des Sables et grès du Maine (Cénomaniens inférieur à moyen) Masse d'eau : 4080
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement local temporaire et limité de la surface piézométrique.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise au sol de quelques m2 dans l'angle d'une parcelle cultivée et en rive d'un verger.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les épandages ne seront pas pratiqués dans la prairie du forage ni dans les parcelles cultivées à moins de 50 m et le forage se tiendra à au moins 35 m du bâtiment poulailler le plus proche.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- Selon les premières approches hydrodynamiques préalables réalisées (avec nappe non réalimentée et sans écoulement régional Puis avec nappe soumis à un écoulement régional et réalimentée), le projet de prélèvement (qui viendra par ailleurs en substitution à celui qu'aurait apporté le réseau AEP sollicitant la même nappe dans la région du projet) n'aura pas d'incidence quantitative sensible sur la ressource en eau souterraine, sur les écoulements superficiels et sur les équilibres hydriques et biotiques des zones humides du patrimoine naturel.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le système hydraulique de refoulement et de distribution des eaux brutes produites par le forage devra garantir de manière absolue qu'il ne pourra mettre ces dernières en relation directe avec celles du réseau de distribution AEP.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non - Le dossier déclaratif de création avec notice d'incidences fixera les modalités d'exploitation de l'ouvrage dans le respect des dispositions du SDAGE (notamment par rapport à la 7B-2) et du SAGE Loir dans lequel il s'inscrit.

Le prélèvement d'eau maximal envisagé aux Champs Longs étant dédié aux besoins d'un élevage avicole devant demeurer inférieur à 10 000 m³/an et qui se substituera à celui que pourrait dispenser le réseau de distribution AEP sollicitant la même ressource en eau souterraine dans le secteur d'étude, il n'est pas non plus incompatible avec la disposition 6E-1 du SDAGE.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 1 - JOINTE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734
ANNEXE 2 - SITUATION GEOGRAPHIQUE ET CADASTRALE
ANNEXE 3 - PHOTOGRAPHIES DE LOCALISATION
ANNEXE 4 - SITUATION ENVIRONNEMENTALE
ANNEXE 5 - COUPE GEOLOGIQUE ET TECHNIQUE PREVISIONNELLE DU FORAGE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LA FONTAINE (BESSE-SUR-BRAYE - 72)

le, 26 Janvier 2018

Signature



ci-dessus

